

Aujourd'hui, dans notre pays, les femmes sont sur le marché du travail pour y rester et elles y exercent une forte influence. Elles représentent 45 p. 100 de la population active du Canada et près de la moitié des effectifs du ministère. Elles ont été responsables des trois quarts de la croissance de l'emploi au Canada entre 1975 et 1991.

Plus près de nous, je tiens à vous rappeler que j'ai annoncé, en avril dernier, le lancement d'une stratégie d'équité en matière d'emploi conçue précisément pour régler les questions importantes pour les femmes et corriger le déséquilibre entre les deux sexes au sein du ministère. J'ai donc créé un Comité consultatif chargé d'examiner tous les aspects de l'équité en matière d'emploi.

Ce comité, dirigé par Barry Carin, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique économique et de la compétitivité du commerce, compte des membres provenant de tous les groupes du ministère. On y trouve aussi des représentants d'autres ministères et du secteur privé, ce qui nous permet de bénéficier de l'expérience d'autres milieux et des solutions qu'ils ont proposées au regard de ces questions. Le mandat du comité n'est pas uniquement d'étudier les problèmes, mais aussi de proposer des idées dynamiques et innovatrices pour favoriser l'avancement des femmes au sein du ministère. J'encourage les employés intéressés à soumettre leurs observations ou leurs questions à l'Unité d'équité en matière d'emploi, ou à Barry. Je compte recevoir sous peu les recommandations du groupe consultatif.

Jusqu'à présent, les progrès réalisés dans la recherche de l'égalité des chances au travail ont été caractérisés par des périodes d'essor et des retours en arrière pour les femmes sur le marché du travail; ceci a eu pour effet de faire avancer ou de freiner des générations entières de femmes ou des groupes de femmes occupant des emplois particuliers.

Au Canada et ailleurs, les femmes ont dû faire face, pendant des décennies, à d'énormes difficultés lorsqu'elles ont commencé à entrer sur le marché du travail. Souvent, les seules carrières possibles étaient un prolongement de leur rôle au foyer — enseignantes, infirmières — et ce, à des salaires très inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

Malgré cela, elles commencent clairement à briser les barrières qui ont entravé leur pleine accession à des professions et à des niveaux dominés par les hommes, notamment au sein du service extérieur et du groupe de direction. Les femmes qui luttent pour éliminer ces obstacles sont des pionnières modernes.

Comme je l'ai déjà mentionné, les premières femmes à se joindre aux Affaires extérieures étaient embauchées comme commis, même si elles remplissaient en fait des fonctions d'agents. À l'époque, cela n'était pas considéré comme inhabituel ou injuste. Il était aussi courant de demander aux employées permutantes qui se mariaient de démissionner, même si leur conjoint était disposé à les accompagner, de